

QUESTION ÉCRITE E-3249/09  
posée par Mary Lou McDonald (GUE/NGL)  
à la Commission

Objet: Travailleurs de Crystal à Waterford

La Commission peut-elle indiquer quelles sont les obligations de l'État irlandais au titre de la directive sur l'insolvabilité de l'employeur, en particulier en matière de garantie des retraites, envers les travailleurs de l'usine Crystal à Waterford?

La Commission estime-t-elle que le gouvernement irlandais a rempli ces obligations?